

Concours annuel de 1984. Histoire et Critique. Première question. Rapports sur le mémoire de Mlle Claude Bosson

Pierre Colman

Citer ce document / Cite this document :

Colman Pierre. Concours annuel de 1984. Histoire et Critique. Première question. Rapports sur le mémoire de Mlle Claude Bosson. In: Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, tome 66, 1984. pp. 208-209;

[https://www.persee.fr/doc/barb_0378-0716_1984_num_66_1_52960;](https://www.persee.fr/doc/barb_0378-0716_1984_num_66_1_52960)

Fichier pdf généré le 28/06/2023

CONCOURS ANNUEL DE 1984

Histoire et Critique

PREMIÈRE QUESTION

Rapports sur le mémoire de M^{lle} Claude Bosson

RAPPORT DU PREMIER COMMISSAIRE

Bertholet Flémal(le) est aux premiers rangs de ceux que Louis Abry nommait « Les hommes illustres de la nation liégeoise ». Connu surtout comme peintre, il s'est beaucoup occupé d'architecture et a montré un intérêt actif pour la musique. Il a su gravir les échelons de la hiérarchie sociale de la cité des princes-évêques, qui plaçait encore les artistes fort bas en plein XVII^e siècle.

M^{lle} Claude Bosson lui a consacré son mémoire de licence, présenté à l'Université de Liège pendant l'année académique 1980-1981 et jugé exceptionnellement consciencieux par ses lecteurs unanimes. C'est une version revue et corrigée de ce mémoire qu'elle soumet aujourd'hui au jugement de la Classe des Beaux-Arts.

Soigneuse jusqu'au perfectionnisme, elle est mieux armée pour élaborer un patient état de la question que pour faire progresser hardiment les connaissances. Elle s'est laissé décourager par les difficultés — incontestables — de l'enquête dans les archives (p. 5) et dans les collections privées (p. 7). Elle n'est pas vraiment parvenue à définir le style de Flémal (chapitre VI = 4 pages seulement, et peu substantielles). Dans l'étude de l'œuvre peint (chapitre IV, a), il eût fallu mieux mettre en évidence « les points forts », les tableaux-repères, tâche délicate, en l'absence d'œuvres signées ; il eût fallu réserver

ver à l'étude iconographique (chapitre V) la distinction entre œuvres religieuses et œuvres profanes.

Le catalogue pèche par une structure compliquée, qui privilégie à nouveau l'iconographie, et dont les subdivisions semblent trop souvent peu justifiées ; il n'est pas exempt de confusion (notice 134a, ex 131, semble-t-il). La bibliographie est alourdie de références inutiles, en particulier Mâle, qui pour comble réapparaît dans l'addendum ; elle comporte des lacunes, Michiels et Sandrart en particulier. La langue n'est pas toujours limpide. L'origine des documents photographiques n'est pas indiquée.

Ces défauts sont bien excusables chez une débutante. Le travail est réellement intéressant. Il prépare méritoirement la monographie décisive dont l'élaboration ne deviendra possible, sans doute, qu'après le passage de plusieurs œuvres-clé par le laboratoire. Il constitue une sérieuse base de départ. Il est digne d'être couronné.

P. COLMAN

Les deuxième et troisième commissaires, MM. I. Vandevivere et Ph. Roberts-Jones, se sont ralliés à l'avis de M. P. Colman.